

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD

Séance du 9 Mars 2026

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Lundi 9 Mars 2026, en salle PASA.

Présent (e)s : Monsieur Alain DEIBER, Président du Conseil de la Vie Sociale
Madame Nadine ROLLIN, Vice-Présidente
Madame Christiane ANCEL, représentant des résidents
Madame Annie VILLEMENOT, représentant les résidents
Madame Amandine LAURENT, représentant le personnel
Madame Martine HENRY, représentant des usagers
Monsieur Patrick CONTASSOT, représentant des usagers
Monsieur Théo BANZET, Qualiticien

Assistait à titre consultatif : Monsieur Vincent ANDROUET, Directeur par intérim
Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur
Madame Ingrid CAQUEL, Cadre de Santé SMR
Madame Magali CREUSOT, Cadre socioéducatif FAS FAM
Madame Delphine CUNY, Animatrice
Monsieur Théo BANZET, Qualiticien

Personnes excusées : /

Secrétaire de séance : Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur DEIBER ouvre la séance à 14h30

I – Approbation du compte rendu de la séance du 3 Novembre 2025 :

Aucune remarque n'étant formulée concernant le compte rendu de la séance du 3 novembre 2025, celui-ci est validé par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur CONTASSOT a une interrogation sur le nombre de lits en EHPAD pour savoir si le nombre est de 71 lits ou 73 lits. Monsieur ANDROUËT lui répond que l'EHPAD dispose de 71 lits d'accueil permanent + 2 lits d'accueil temporaire.

Le Conseil de la Vie Sociale approuve le compte rendu de la séance précédente

II – Activité de l'EHPAD :

Le taux d'occupation de l'EHPAD est revenu à un niveau normal, atteignant 96,91 % au 31 janvier 2026.

À ce jour, les 71 lits d'hébergement permanent sont occupés. Concernant l'accueil temporaire, 1 place sur les 2 disponibles est actuellement occupée.

Monsieur ANDROUËT précise que le fonctionnement du service EHPAD est désormais revenu à la normale. Les médecins qui ne se déplaçaient plus au sein de l'établissement ont accepté de reprendre leurs interventions auprès des résidents, ainsi que de nouveaux médecins de la Maison de Santé de CHATEL sur MOSELLE, ce qui contribue à améliorer la continuité du suivi médical.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

III – Organisation des douches :

Un travail de réorganisation concernant la périodicité des douches a été mis en place par Madame Magali CREUSOT et l'équipe soignante.

L'organisation repose sur une répartition en onze groupes. Une aide-soignante est spécifiquement dédiée à la réalisation des douches. Pour que cette organisation soit possible, cinq aides-soignantes doivent être en poste. Dans le cas contraire, le groupe concerné est décalé. Suite à un recensement réalisé en amont auprès de l'ensemble des résidents, les douches sont réalisées le matin. Madame Amandine LAURENT informe les membres qu'il arrive, lorsqu'une deuxième douche est proposée, que celle-ci soit refusée par certains résidents.

Monsieur CONTASSOT s'interroge sur les soins d'hygiène apportés aux résidents lorsqu'une douche ne peut être réalisée. Madame LAURENT précise que les soins d'hygiène sont assurés quotidiennement. Certains résidents sont autonomes pour leur toilette quotidienne, mais nécessitent une aide spécifique pour la douche. Madame HENRY demande quelle est la périodicité des shampoings. Madame LAURENT indique que le shampoing est réalisé selon la volonté du résident, généralement en même temps que la manucure.

Madame CREUSOT souligne que les résultats obtenus sont notamment liés au fait que Monsieur ANDROUËT a accepté de renforcer l'équipe soignante, en recrutant une aide-soignante pour compenser l'absentéisme.

Monsieur ANDROUËT précise également que le tableau de suivi mis en place permet de sécuriser les bonnes pratiques dans le temps et remercie l'équipe pour son travail.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

IV – Commission de restauration :

Monsieur ANDROUËT précise qu'aucune date n'est fixée pour le moment pour la prochaine commission de restauration. Le compte-rendu joint à la convocation correspond à la commission qui s'est tenue le 15 octobre 2025.

En réponse à une question de Monsieur DEIBER, Monsieur ANDROUËT informe que la cuisine de l'établissement fera l'objet d'une restructuration complète entre 2026 et 2027, pour une durée de chantier estimée entre quatre à six mois. La question de l'organisation de la production des repas pendant cette période reste à formaliser et fait actuellement l'objet d'une réflexion.

Dans le cadre de l'amélioration du confort des résidents, la salle à manger du rez-de-chaussée a été réinvestie afin de permettre aux résidents de prendre leurs repas dans un espace plus spacieux et plus adapté. Suite au remplissage de l'EHPAD, un nombre croissant de résidents prenait ses repas en salle à manger, ce qui entraînait des difficultés d'organisation liées au manque de place à table et aux espaces de circulation. Certains résidents étaient ainsi contraints de prendre leur repas en chambre faute de place suffisante.

Ainsi, la salle à manger du rez-de-chaussée est de nouveau ouverte depuis le 2 mars 2026. Cette organisation nécessite la présence d'une aide-soignante et d'un agent des services hospitaliers (ASH) pendant le temps du repas. Un point d'évaluation sera réalisé fin mars – début avril par Madame CREUSOT, afin de recueillir les retours des résidents et du personnel.

Monsieur CONTASSOT indique avoir été informé du départ de la diététicienne et s'interroge sur le fait que le poste ne serait pas budgétisé. Madame CAQUEL confirme que le poste n'est effectivement pas budgétisé, tout en précisant que l'établissement doit avoir recours à cette expertise pour répondre aux besoins des résidents et patients. Une publication va être réalisée afin de procéder au remplacement de la professionnelle qui a effectivement quitté l'établissement.

Monsieur ANDROUËT explique que c'est un besoin qui doit être exposé dans le cadre du CPOM.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VI : Synthèse et présentation des activités et animation :

Madame CUNY informe avoir fait une réunion de quartier le 23 Février 2026. Les grands thèmes qui en ressortent : les résidents souhaiteraient que le petit déjeuner soit servi après leur toilette, pour les repas moins de carottes et les crudités sont trop dures, pour le soir le repas est trop copieux, en ce qui concerne le linge, certains vêtements ne reviennent pas de la lingerie, pour le ménage les chambres à blanc ne seraient pas faites assez souvent.

Les résidents demandent également la réintervention de l'opticien mobile. Docteur MASSON pense qu'il serait bien de dialoguer avec le prestataire qui ne vient plus suite à un problème rencontré avec une famille. Pour éviter ce type de situation à l'avenir, il conviendra de procéder à un recueil systématique de consentement quant à l'intervention de ce professionnel auprès du résident et sa famille.

Madame CUNY expose les activités des mois à venir :

- 📅 Zébulons : une fois par mois
- 📅 Guitare : une fois par mois
- 📅 Cynolor : une fois par mois
- 📅 Semaine du printemps : Mardi : Croqueurs de Pommes, Mercredi : Loto, Jeudi : Exposition Miel, Vendredi : Petit déjeuner copieux
- 📅 Animation FAS/FAM : Le 31 Mars
- 📅 Magasin : lundi 20 Avril
- 📅 Gala de dance : 22 Mai
- 📅 Chorale Dompaire + inter EHPAD : 30 Avril
- 📅 Artiste Chopat : 25 Mai
- 📅 Barbecue UVP : 27 Mai
- 📅 Chants inter EHPAD : 28 Mai
- 📅 Garden party le 6 juin : thème vénitien
- 📅 Ergo Vélo : 2 passages : payer par l'association La Rivière

Projets qui sont renouvelés :

- 📅 Inter générationnel : Centre de loisirs de Nomexy : Zébulons et école primaire de Châtel Sur Moselle, collège
- 📅 Intervention cynolor : Médiation animal
- 📅 Inter EHPAD : rencontre et partage avec les résidents de l'EHPAD du cèdre bleu de Thaon Les Vosges
- 📅 Inter service : favoriser le lien social avec les résidents des différents services du Centre hospitalier les 3 Rivières
- 📅 une semaine à thème : Retour du printemps
- 📅 Barbecue EHPAD
- 📅 Garden party
- 📅 Opération glaces avec tous les services de l'établissement
- 📅 Une semaine à thème en octobre : La semaine bleue «thème à définir»
- 📅 Activités Inter service entre les résidents du FAS/FAM et EHPAD
- 📅 Activités Inter EHPAD Thaon Les Vosges et EHPAD les 3 Rivières Châtel Sur Moselle
- 📅 Le Marché de Noël

Projets 2026 :

- 📌 Faire voyager nos résidents dans des lieux qu'ils ont vécus en aventure
- 📌 Inter générationnel : garderie de Châtel Sur Moselle (à voir)

Nouveauté dans les activités :

- 📌 Snoezelen
- 📌 Yoga du rire

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VII – Fiches de communication :

Monsieur BANZET informe avoir reçu 10 fiches de communication pour l'EHPAD dont 8 fiches ont reçu l'accord de présentation au CVS : trois fiches concernent des résidents de l'UVP pour qui les portes de chambres restent ouvertes et dont les objets sont simplement déplacés par d'autres résidents en raison de leurs troubles.

Si toutefois des faits de vol venaient à être constatés, Monsieur ANDROUËT rappelle la position intransigeante de l'établissement pour protéger :

- si l'auteur est une personne extérieure à l'établissement, un dépôt de plainte sera systématiquement effectué auprès de la gendarmerie,
- si les faits relèvent d'un membre du personnel, une procédure disciplinaire sera appliquée.

Monsieur DEIBER souhaite savoir si le nombre de fiches de communication varie au cours de l'année. Monsieur BANZET précise que ce nombre peut effectivement varier selon les périodes et les situations rencontrées dans l'établissement.

Concernant les 6 fiches restées sans réponse, Monsieur BANZET indique que cela s'explique par l'absence de Madame GEORGES à qui elles ont été transmises. Du fait de son absence, du retard a été pris pour l'élaboration des réponses écrites.

Le Docteur MASSON signale également plusieurs fiches d'événements indésirables liées à des annulations de rendez-vous médicaux. Il s'agit d'annulations survenues en raison de retard induits par la société d'ambulances.

Madame CAQUEL prend la parole pour dire qu'en EHPAD les résidents ont le libre choix des ambulanciers et sont en droit d'exiger une qualité de service.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VIII – Prochaines élections des représentants des résidents, des familles et du personnel :

Monsieur ANDROUËT informe que les élections pour renouveler les membres du CVS se dérouleront fin Mai 2026, et les nouveaux membres seront installés lors de la séance du 8 Juin 2026.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

IX – Date du prochain conseil de la vie sociale :

Le prochain CVS est fixé au Lundi 8 Juin 2026.

X – Questions et informations diverses :

Les résidents de l'EHPAD aimeraient que leurs dessus de lit soient changés car ils sont très anciens. Monsieur ANDOUËT est favorable au renouvellement de l'ensemble des dessus de lit. Pour ce faire, la cadre devra se rapprocher de Monsieur Jimmy HENRY, responsable de la lingerie. Monsieur ANDROUËT indique que le GCS de blanchisserie propose ces articles à la location, ce qui garanti leur renouvellement régulier.

Monsieur CONTASSOT informe que les représentants des usagers organisent le 22 Avril 2026 une action menée au sein de l'établissement pour la journée européenne des droits des usagers. Le programme de cette action, qui aura lieu dans le hall d'entrée, est en cours de préparation.

Monsieur ANDROUËT remercie au nom du CVS les représentants des usagers pour leur implication.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

Le Président lève la séance à 15h45.

Le Président du CVS,

Alain DEIBER

